

DEMARRAGE ET SUIVI GEC
REPUBLIQUE DU SENEGAL
Un Peuple - Un But - Une Foi

**Fédération Nationale des Groupements
De Promotion Féminine**

Cellule d'Appui Technique

**ETAT D'AVANCEMENT DES ACTIVITES
DE LA CELLULE D'APPUI TECHNIQUE
14 DECEMBRE 1999 - 30 JUIN 2000**

RAPPORT SEMESTRIEL N°1

Juin 2000

**La Coordinatrice
de la CAT**

Suite à la rétrocession du fonds de crédit de l'ex **PAGPF** à la Fédération Nationale des Groupements de Promotion Féminine (**FNGPF**) par le Gouvernement du Sénégal, il a été mis en place une Cellule d'Appui Technique qui a pour mission :

- D'assurer le recouvrement intégral du fonds de crédit, le suivi de la mise en place et du fonctionnement des Groupements d'Epargne et de Crédit dans les dix 10 régions du Sénégal.
- De contribuer au développement et au renforcement des capacités de gestion des femmes et des acquis de l'ex **PAGPF**.

La Cellule est composée de deux agents fonctionnaires et d'une représentante de la Fédération. Elle a effectivement démarré ses activités depuis le 14 Décembre 1999.

Ainsi, la Cellule a successivement :

- ✓ Elaboré un planning semestriel (Janvier – Juin 2000)
- ✓ Etabli un document support de recouvrement,
- ✓ Elaboré un projet de budget semestriel,
- ✓ Organisé une séance de travail avec le Comité de pilotage pour l'étude et l'approbation.
 - Du mécanisme de recouvrement
 - Du budget et du planning semestriel des activités de la Cellule.
- ✓ Organisé une séance de travail avec le Comité restreint du Directoire de la Fédération pour l'étude et l'approbation :
 - Du mécanisme de recouvrement,
 - Du budget et du planning semestriel des activités de la Cellule.
- ✓ Organisé avec le **CONACAP** des séances de travail pour la conception :
 - D'un système de suivi des 38 GEC (Dakar, Thiès, Tamba, Kolda, Diourbel)
 - D'une stratégie de mise en place de GEC dans les cinq (05) autres régions qui n'étaient pas ciblées par le **PAGPF** (Ziguinchor, Kaolack, Fatick, Louga et Saint – Louis).
- ✓ Procédé à l'étude et à la signature du contrat d'assistance **CONACAP / FNGPF**.

La Cellule, en compagnie de la Présidente Nationale de la Fédération, a effectué des missions de terrain dans les cinq (05) régions d'intervention du PAGPF avec comme objet :

- Des prises de contacts,
- La mise en place des Comités régionaux de suivi ;
- La mise en place des comités régionaux de recouvrement ;
- L'évaluation du niveau de fonctionnement des GEC ;
- Le suivi de l'aménagement des sièges des GEC ;
- Le démarrage des missions mensuelles de recouvrement.

I./ - RECOUVREMENT DU FONDS

1-1 Liste des projets financés

A la date du 30 Juin 1999, 336 dossiers de projets ont été financés par le PAGPF ; la nature de ces dossiers se décompose comme suit :

- 131 fonds de roulement ;
- 77 projets d'investissements ;
- 128 caisses de crédit.

Le montant global des financements s'élève à **601 339 710 F CFA** réparti comme suit :

- Dakar 131projets **Montant : 253 448 890 F CFA**
- Diourbel 49 projets **Montant : 91 676 750 F CFA**
- Thiès 59 projets **Montant : 110 851 450 F CFA**
- Tamba 49 projets **Montant : 77 504 000 F CFA**
- Kolda 48 projets **Montant : 68 062 600 F CFA**

1 – 2 Situation du Portefeuille du Recouvrement arrêtée au 14 Décembre 1999

La situation du portefeuille du fonds de crédit à la date du 14 Décembre 1999 se présentait comme suit :

- **247** dossiers de projets, pour un montant total de : **328 477 054 F CFA.**
- **05** dossiers divers, pour un montant total de : **15 162 210 F CFA.**

Le montant total à recouvrer auprès des différents débiteurs s'élevait donc à **343 639 264 F CFA.**

TABLEAU DU PORTEFEUILLE AU 14 DECEMBRE 1999

	Nombre	Montant en F CFA	observations
Echéancier normal (2002)	110	145 258 810	
Crédit rééchelonné	107	127 946 912	
Mauvais payeurs	30	55 271 332	
Débiteurs divers	05	15 162 210	
TOTAL		343 639 264	

1 – 3 Evolution du Portefeuille du Recouvrement au 30 Juin 2000

Le portefeuille du recouvrement a évolué comme suit entre le 14 Décembre 1999 et le 30 Juin 2000 :

- **221** dossiers de projets pour le montant total de : **290 761 309 F CFA.**
- **06** dossiers concernant des agents de mauvaise foi pour un montant total de : **16 211 340 F CFA.**

Le montant à recouvrer auprès des différents débiteurs se chiffre à **306 972 649 F.**

TABLEAU DU PORTEFEUILLE AU 30 JUIN 2000

	Nombre	Montant en F CFA	observations
Echéancier normal (2002)	100	121 070 810	
Crédit rééchelonné	91	114 774 187	
Mauvais payeurs	30	54 916 312	
Débiteurs divers	06	16 211 340	
TOTAL		306 972 649	

La situation du portefeuille par région au 30 Juin 2000 est répartie comme suit :

Dakar : 105 GPF	Montant des impayés : 141 513 640 F CFA
Diourbel : 24 GPF	Montant des Impayés : 36 219 612 F CFA
Thiès : 37 GPF	Montant des Impayés : 62 933 492 F CFA
Tamba : 27GPF	Montant des Impayés : 26 162 995 F CFA
Kolda : 28 GPF	Montant des Impayés : 23 931 570 F CFA

Le montant total recouvré par la Cellule entre le 14 Décembre 1999 et le 30 Juin 2000 se chiffre à **36 666 615F CFA**.

Il y a lieu de noter l'existence de frais bancaires occasionnés par les virements effectués à partir des succursales de la **CNCAS** situées hors de Dakar.

Ainsi, dans la période du 14 Décembre au 30 Juin 2000, ces frais ont été estimés à **30 659 F CFA**.

1 – 4 Situation du recouvrement auprès des GIE non affiliés à la Fédération.

La stratégie adoptée par la Cellule concernant le recouvrement auprès des GIE non affiliés à la Fédération, a consisté dans un premier temps à les rencontrer au cas par cas pour leur spécifier les changements intervenus suite à la rétrocession du fonds de crédit PAGPF par le Gouvernement du Sénégal à la Fédération Nationale, à qui incombe désormais le recouvrement des fonds.

La Cellule a ensuite convoqué l'ensemble des Présidentes de GIE par correspondance, mentionnant :

- Le montant du prêt qui leur était octroyé par le PAGPF
- Le montant des versements qu'ils ont effectués
- Le montant des impayés.
- Et le mécanisme de recouvrement mis en place

A ce jour, nous pouvons dire que sur les **84 GIE et Associations de femmes** concernés et qui pour la plupart sont situés dans le département de Dakar, **50** ont répondu à la convocation, et ont demandé que le paiement de leurs impayés soit rééchelonné, et toutes s'engagent à payer intégralement leur dette à la Fédération Nationale.

Nous tenons à signaler que nous avons quelques difficultés pour entrer en contact avec certaines présidentes de GIE dû à leur changement d'adresse.

Néanmoins avec l'appui des ex - agents de la composante génération de revenus, nous comptons y parvenir.

Pour ce qui est des GIE (34) n'ayant pas encore réagi, des lettres de relance leur ont été envoyées .

Situation du recouvrement des GIE

Localisation	Nombre GIE et Associations	Nombre de GIE ayant signé un engagement	Montant impayés	Nombre de GIE n'ayant pas encore signé des engagements	Montant impayés	Total des Impayés
REGION DE DAKAR	68	47	69 494 291	21	43 188 260	112 682 551
REGION DE THIES	07	03	3 276 440	04	7 885 000	11 161 440
REGION DE DIOURBEL	09	00	0000	09	19 732 000	19 732 000
TOTAL	84	50	72 770 731	34	70 805 260	143 575 991

1 – 5 Situation des cases foyers n'ayant pas encore soldé leur prêt.

Pour l'ensemble des cases foyers n'ayant pas encore soldé leur prêt, une stratégie interne en vue d'accélérer le recouvrement des impayés a été mise en place.

Les membres du Comité de gestion des caisses de crédit, sont appuyés par les comités de recouvrement et le comité de suivi (autorités administratives, membres d'encadrement).

Il faut saluer à ce niveau l'implication active de ces derniers dans les actions de recouvrement.

Néanmoins, il est important de signaler qu'au niveau des arrondissements de Niakhène et de Mérina Dakhar, les comités de recouvrement ont invité la Cellule à clarifier certaines situations qu'ils considèrent comme litigieuses.

Cases Foyers n'ayant pas soldé leur prêt

Localité	Case Foyer	Montant Prêt	Montant versé	Impayés
T H I E S	Thiès FAFS	3 000 000	1 940 625 F	1 509 375 F
	Niakhène	3 000 000	2 173 750 F	1 276 250 F
	Mérina Dakhar	3 000 000	862 500 F	2 587 500 F
	Taïba NIANG	2 000 000	862 500 F	1 437 500 F
	Thiès FDGPF	3 000 000	2 174 000 F	1 276 000 F
	Ngandiouf	2 000 000	862 500 F	1 437 500 F
	NDiop Sao	2 000 000	1 818 000 F	482 000 F
	Mékhé	3 000 000	2 922 840 F	527 160 F
K O L D A	Kolda FCGPF	3 000 000	2 456 500 F	993 500 F
	FAFS	3 000 000	2 307 000 F	1 143 000 F
	MYF	3 000 000	2 441 000 F	1 009 000 F
	Dabo	3 000 000	2 157 000 F	1 293 000 F
	Salikégné	2 000 000	875 000 F	1 425 000 F
	Ngayène	2 000 000	1 290 000 F	1 010 000 F
T A M B A	Case foyer Konthiagaïdy	2 000 000	1 420 000 F	880 000 F
	Koussanar	3 000 000	2 700 300 F	749 700 F
	Sinthiou Maleme	2 000 000	1 124 390 F	1 175 610 F
	FAFS Tamba	3 000 000	2 224 000 F	1 226 000 F
	TOTAL	47 000 000 F	32 611 905 F	21 438 095 F

1 – 6 Difficultés

Certaines difficultés ont été relevées dans le cadre du recouvrement du fonds de crédit. Il s'agit :

- De la situation de l'unité de froid de Mbour
Le 26 Mai 2000 la Cellule a effectué une mission pour évaluer le fonctionnement de l'unité mais il a été constaté que celui – ci ne fonctionnait plus depuis un moment à cause d'un accident.
En effet, un camion a percuté un des pans du mur qui abritait l'unité de froid en occasionnant ainsi des dégâts sur le condensateur de la fabrique de glace.
Un technicien a été invité par le Comité de gestion à évaluer la panne, mais jusqu'à nos jours la situation n'a pas évolué.
- Concernant toujours le recouvrement, la Cellule a constaté auprès de deux groupements qui avaient bénéficié d'un prêt, que jusqu'à présent les fonds qui leurs étaient octroyés n'ont pas été prélevés du compte.

- Il s'agit : de groupement dénommé Aroundou DIAWARA situé dans le département de Bakel, qui avait reçu un prêt pour un montant 2 000 000 F CFA et qui avec un taux d'intérêt de 10 % devait rembourser 2 300 000 F

Aujourd'hui, le groupement a décidé de renoncer au prêt et de remettre à la Fédération le chèque qu'il avait reçu du PAGPF. Néanmoins, il est important pour la Cellule d'être orientée pour ce cas de figure et ceci concernant le recouvrement des intérêts qui s'élèvent à 300 000 F.

- Le 2^{ème} groupement situé dans le département de Bambey et dénommé Gapp Diop avait reçu un prêt d'un montant de 1 000 000 F, jamais décaissé.

Ce groupement a mandaté certains de ses membres auprès de la Présidente Nationale de la Fédération, pour demander la possibilité de disposer d'un chèque du même montant pour pouvoir disposer du crédit qui leur était octroyé. Les mandataires ont par la même occasion décidé de s'engager auprès de la Fédération à rembourser l'intégralité du prêt avant Décembre 2002. Il faut signaler que le groupement avait reçu ce prêt en Avril 1999, et que leur échéancier de remboursement s'étale jusqu'en Décembre 2002.

- Pour le cas de l'unité de froid de Ndayane, le groupement de Ndayane a demandé dans une lettre adressée à la Fédération de procéder à la vente de l'unité de froid.

A cet effet, une mission a été effectuée à Ndayane par la Cellule Technique accompagnée de la Présidente Nationale de la Fédération, dans le but d'évaluer la situation.

Lors de cette rencontre, les membres du groupement de Ndayane ont exposé toute la situation en parlant des différentes phases de l'évolution du projet, et des difficultés qui les ont emmenées aujourd'hui à la décision de vendre l'unité pour le remboursement de leur crédit.

Pour pouvoir évaluer le prix de vente, la Cellule Technique envisage d'envoyer séparément deux techniciens en la matière pour une évaluation exacte de la valeur de l'unité de froid.

II. / - DEMARRAGE ET SUIVI DES GEC IMPLANTES DANS LES REGIONS DE DAKAR - DIOURBEL - THIES - KOLDA - TAMBA

Pour rappel, le **PAGPF**, durant son exécution, avait initié et réalisé un important programme de création de Groupements d'Epargne et de Crédit (GEC) en faveur des Fédérations des GPF localisés dans ses zones d'intervention.

Ainsi, en collaboration avec le **CONACAP** et la Cellule AT /CPEC du Ministère de l'Economie et des Finances, des missions de sensibilisation et d'information suivies de formations sur les procédures administratives et financières, ont permis à la date du **30 Juin 99**, la mise en place de **29 GEC** dans les régions de Dakar, Thiès, Diourbel, Tamba et Kolda.

Ces GEC ont reçu du Ministère de l'Economie et des finances , leur attestation de reconnaissance à travers son arrêté n° **07668 du 22 Octobre 1999**.

A ce jour, la **FNGPF** et la Cellule d'Appui Technique encadrent **38 GEC** dont **37** constitués et **01** en cours de création.

En effet, des **29 GEC** créés entre Avril et Mai 99 se sont ajoutés :

- ✓ Les **05 GEC** de la **FAFS**
- ✓ Le **GEC** de la **FDGPF** de Dakar
- ✓ Le **GEC** de la **FLGPF** de Niakhène
- ✓ Le **GEC** de la **FCGPF** de Mékhé.

Les GEC de Niakhène et Mékhé, les derniers à être implantés, n'ont pas encore reçu leur reconnaissance, de même que le GEC de Sébikotane qui est entrain d'être constitué avec le concours du **CONACAP**

Suite à la rétrocession du fonds de crédit **PAGPF / FAD (BAD)** dont l'acte officiel a été inauguré au mois de Novembre 99, la Fédération Nationale des Groupements de Promotion Féminine, conformément à la convention qui la lie à l'Etat du Sénégal, a procédé au renforcement du capital initial de **24 GEC** pour un montant global de **148 740 000 F CFA**.

Cette dotation s'est opérée suivant le planning ci après :

Date	Nombre de GEC	Montant
Le 21 Décembre 1999	19	112 200 000 F
Le 22 Mars 2000	05	36 540 000 F
TOTAL	24	148 740 000 F

2 – 1 Résultats Enregistrés

Après un à deux mois consacrés à la définition de leurs politiques d'épargne et de crédit et à la réception des demandes de prêts, les GEC ont démarré les opérations et services en direction de leurs membres. Analysant leur dynamique, des résultats positifs ont été observés notamment au niveau de l'évolution du sociétariat, de l'épargne et du volume des prêts accordés.

Au sortir des Assemblées Générales Constitutives, le sociétariat de l'ensemble des GEC réunis était estimé à 3 084 membres. Ce nombre a augmenté de manière nette passant à 6173 membres au 14 Juin 2000.

A la même période, le montant global des prêts effectivement consentis et débloqués se chiffrait à **137 190 000 F CFA**, au profit de 996 bénéficiaires (GPF – Individus).

L'évolution de l'épargne a été également ascendante, depuis les Assemblées Générales, passant de **4 198 000 F CFA** à **38 293 293 F CF** au 14 Juin 2000.

Il s'agit aussi de relever avec beaucoup de satisfaction, le respect d'une manière générale, des procédures administratives et de gestion par les organes dirigeants des GEC.

2 – 2 Difficultés

Le suivi du fonctionnement des GEC a permis aussi de relever les difficultés suivantes :

- La mobilisation de l'épargne n'est pas encore bien perçue. Généralement les membres n'épargnent que pour accéder au crédit.
- La taille de certains GEC (département) pose le problème de la proximité pour favoriser une collecte de l'épargne à moindre coût. Il s'y ajoute que l'éloignement de ces GEC constitue la principale explication de la non adhésion de beaucoup de femmes et GPF potentiellement membres.
- L'absence de formation des organes dirigeants depuis leur installation entraîne des problèmes techniques dans la conduite de leurs activités.
- L'esprit de partage, en ce qui concerne le crédit, est encore présent. Certaines femmes malgré la connaissance de la pratique (parce qu'elles sont membres de beaucoup de structures financières) pensent que la distribution du crédit doit être communautaire. Cet état d'esprit gêne considérablement le travail de certains comités de prêt. Il est prévu de développer des activités d'I.E.C en direction des femmes.
- La mise en place des aménagements et des coffres n'est pas encore achevée dans les régions du sud (Kolda – Tamba), et au niveau du GEC de Mbour. Il a été constaté par ailleurs des problèmes concernant l'ouverture et la fermeture de certains coffres , et des grilles mal scellées au niveau quelques GEC (voir situation aménagement en annexe). La Cellule d'Appui Technique envisage d'envoyer des lettres des lettres de mise en demeure aux entrepreneurs pour diligenter la mise en place des aménagements et équipements, et apporter les correctifs nécessaires sur les aménagements déjà faits.

S'agissant des difficultés techniques, l'explication principale est le démarrage tardif des sessions de formation destinées aux organes dirigeants , et surtout le programme suivi - appui que le CONACAP devait exécuter en faveur des 37 GEC couverts par la FNGPF .

En effet, la première offre préparée et proposée par le CONACAP pour cette mission n'avait pas rencontré l'adhésion de la FNGPF, qui se devait de respecter les limites de son budget arrêté pour le suivi des GEC.

C'est pourquoi, cherchant des solutions alternatives , la Cellule d'Appui Technique et certains membres du Comité de Pilotage ont proposé l'utilisation des éléments de l'ex PAGPF qui avaient participé activement à la mise en place des GEC, pour effectuer une mission d'état des lieux à travers les cinq (05) régions que

sont Dakar, Thiès, Diourbel, Tamba et Kolda. Cette mission a été réalisée durant les mois de Janvier et Février 2000 (voir rapport en annexe).

Poursuivant toujours la négociation, le CONACAP, la Cellule d'Appui Technique et certains membres du Comité de Pilotage sont tombés d'accord sur le principe d'un suivi mensuel pendant 6 mois, pour un budget de 2 400 000 F CFA.

C'est ainsi que, le CONACAP a démarré sa première mission de suivi - appui auprès de 37 GEC, durant la période du 04 Juin au 04 Juillet 2000 (CF rapport de mission).

III./ - DEMARRAGE DU PROCESSUS DE CREATION DES GEC DANS LES REGIONS DE ZIGUINCHOR - KAOLACK - FATICK - LOUGA ET SAINT - LOUIS

L'une des tâches de la Cellule d'Appui Technique, dans la perspective de faire accéder au fonds un plus grand nombre de femmes, et aussi d'aider la FNGPF à implanter 15 autres GEC dans les régions de Ziguinchor, Kaolack, Fatick, Louga et Saint - Louis, à raison d'un GEC par Département.

Depuis le mois de Mai 2000, des missions de sensibilisation et d'information ont sillonné les quatre (04) régions que sont Ziguinchor, Fatick, Kaolack et Louga (Saint - Louis n'est pas encore touchée) dans le but de mettre sur pied, et de préparer les Groupes organisateurs des futures Assemblées Générales Constitutives des GEC.

Chaque département a reçu l'équipe de la Cellule d'Appui Technique appuyée par des agents de l'ex PAGPF.

Les résultats de ces missions de sensibilisation ont été probants puisqu'un mois après, les groupes organisateurs ont enregistré de fortes adhésions de GPF et Femmes Individuelles.

Ainsi 09 départements sur 15 ont pu organiser correctement leurs Assemblées Générales Constitutives et disposent de cadre formel en attendant l'introduction de leurs dossiers pour reconnaissance. Les autres départements (régions de Saint - Louis et Kaolack) mettront en place leurs organes durant les mois d'octobre et Novembre prochains.

IV. / APPUI EXTERIEUR

Dans ce registre, il est permis de se réjouir du partenariat établi entre la FNGPF et Dyna Entreprise, ONG spécialisée dans la promotion du micro - crédit.

En effet, dans le cadre de la recherche de financements et appuis extérieurs complémentaires, la FNGPF avait préparé et soumis à Dyna Entreprise un dossier de formation pour le renforcement des capacités de gestion des GEC. La requête a été agréée et une importante session de formation a fait l'objet d'un appel d'offre pour choisir les consultants les plus indiqués. Cette formation, qui concerne les

VI./ - DIFFICULTES ET RECOMMANDATIONS

Au terme du 1^{er} semestre de l'année, divers résultats ont été enregistrés par la CAT de la FNGPF comme l'atteste le présent rapport d'activités.

Cependant, il convient de souligner que pour ses premiers mois d'activités, la Cellule a été confrontée aux difficultés suivantes :

- **Vétusté des véhicules souvent en panne, freinant ainsi la mobilité de la Cellule face à ses diverses missions de terrain.**
- **Problème de local à usage de siège provisoire pour parer à toute éventualité liée au démarrage prochain du Projet de Lutte contre la Pauvreté (PLP).**

Face à ces difficultés, la C.A.T recommande, entre autres :

- **Le relèvement du montant du Budget destiné aux réparations des deux véhicules.**
- **La recherche d'un bureau ou local provisoire pour la Cellule d'Appui Technique (CAT), en attendant le règlement du problème de siège.**
- **La recherche de financement pour la formation des 30 gérantes et des organes dirigeants des GEC des cinq (05) régions (Ziguinchor, Kaolack, Fatick, Louga et Saint – Louis).**
- **Le renforcement du partenariat avec le CONACAP sur la base d'intérêts mutuels en tenant compte du suivi des GEC au niveau des cinq (05) autres régions.**
- **Le développement d'activités d'I.E.C en direction des femmes dans le domaine de l'épargne, de la gestion des cases foyers et des garderies d'enfants.**

L'initiation d'un programme d'implantation de guichets au niveau des arrondissements, des départements où il n'existe qu'un seul GEC.

Pour l'avenir, il es permis d'être optimiste quant à la réalisation des ambitions de la FNGPF, au regard de la nouvelle dynamique qui anime le Directoire National. Cette dynamique, une fois insufflée aux instances régionales, permettra à la FNGPF de franchir de nouveaux pas dans la réalisation de ses objectifs.